



COMMENT AMÉLIORER LES RÉSULTATS DU CONCOURS D'AGRÉGATION EN SCIENCES JURIDIQUES, POLITIQUES, ÉCONOMIQUES ET DE GESTION ?

Avec un taux de réussite de 39,81%, mais une légère tendance d'amélioration affirmée depuis 2011, les résultats du Concours d'agrégation en sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion constituent encore une préoccupation importante, en vue de satisfaire les innombrables attentes des pays membres du CAMES, en termes de retour d'investissement, de réponse aux besoins multiformes de développement. Suite aux récentes innovations introduites à ce concours, les résultats nous interpellent et nous dictent d'opérer des ajustements idoines tout en persévérant. [p. 6](#)



ÉDITORIAL

Vers la création d'un réseau d'accompagnement de l'assurance qualité dans l'espace CAMES...

Plusieurs dictons bien de chez nous et d'ailleurs insistent sur le fait que l'union fasse la force et qu'être ensemble garantit non seulement la performance, mais aussi la capacité d'aller loin dans les différentes quêtes entreprises. Le bien-fondé de ce concept généralement admis, amène à affirmer que cette performance dans l'action résulte de la synergie créée en se mettant ensemble, car comme le dit Newton « *lorsque deux forces sont jointes, leur efficacité est double* ». [p. 4](#)

CONTRIBUTION

Un outil numérique d'aide à la désignation des experts, pour les programmes d'évaluation du CAMES. [p. 18](#)

ACTIVITÉS DES PROGRAMMES



➤ Le 32^{ème} PRED et le 11^{ème} atelier en assurance qualité, cadres pour la promotion de la qualité dans l'espace CAMES. [p. 8](#)



➤ 3^{ème} Journées Scientifiques du CAMES à Abidjan : même exercice qu'en 2013, pour des résultats différents. [p. 10](#)



➤ Les mérites d'enseignants-chercheurs et de personnalités reconnus par l'Ordre International des Palmes Académiques du CAMES (OIPA/CAMES). [p. 12](#)

ACTUALITÉS

■ Concertations sur les Références et lignes directrices africaines pour l'assurance qualité de l'enseignement supérieur (ASG-QA) à Addis-Abeba. [p. 14](#)

■ Renforcement des capacités en Assurance qualité interne, pour des adjoints des Établissements d'enseignement supérieur de l'espace CAMES. [p. 15](#)

■ Le CAMES, un leadership à faire prévaloir lors de la mise en œuvre du Conseil Africain pour la recherche et l'innovation. [p. 17](#)





POUR RESTER INFORMÉ DES DERNIÈRES ACTUALITÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION DANS L'ESPACE CAMES, LISEZ « CAMES INFO » !



S.E.M. BRIGI RAFINI, Premier Ministre du Niger, lit « CAMES INFO »

Directeur de Publication : Pr Bertrand MBATCHI
Rédacteur en Chef : M. Zakari LIRE
Rédacteur en Chef associé : M. Ulvick J. A. HOUSSOU
Rédacteurs :

- Pr Bertrand MBATCHI
- Pr Abou NAPON
- M. Zakari LIRE
- M. Ulvick J. A. HOUSSOU
- M. Thierry VERDEL
- M. Assalih JAGHFAR

Comité de lecture :

- Pr Bertrand MBATCHI
- Pr Claude LISHOU
- M. Etienne NOUATIN
- M. Ulvick J. A. HOUSSOU
- M. Assalih JAGHFAR
- Mme Pascaline KOURAOGO
- M. Guillaume NIKIEMA



Plan stratégique
DE DÉVELOPPEMENT DU CAMES
2015-2019

01 BP 134, Ougadougou 01, Burkina Faso
Téléphone : (+226) 25 36 81 46
Télécopie : (+226) 25 36 85 73
courriel : comes@lecames.org
Site internet : www.lecames.org



SCHOLARVOX,

LA 1^{ÈRE} BIBLIOTHÈQUE

NUMÉRIQUE LMD D'AFRIQUE



+ de 1 000
institutions clientes



+ de 35 000
ouvrages



+ de 850 000 000 FCFA
de valeur en illimité

CONTACT

François Lascaux
Cyberlibris PDG/CEO
+33 608 65 39 55
francois.l@cyberlibris.biz

 **SCHOLARVox**
INTERNATIONAL
un service de Cyberlibris

international.scholarvox.com

Vers la création d'un réseau d'accompagnement de l'assurance qualité dans l'espace CAMES...



Plusieurs dictons bien de chez nous et d'ailleurs insistent sur le fait que l'union fasse la force et qu'être ensemble garantit non seulement la performance, mais aussi la capacité d'aller loin dans les différentes quêtes entreprises. Le bien-fondé de ce concept généralement admis, amène à affirmer que cette performance dans l'action résulte de la synergie créée en se mettant ensemble, car comme le dit Newton « lorsque deux forces sont jointes, leur efficacité est double ».

Pr Bertrand MBATCHI
Secrétaire Général du CAMES

Selon cette même logique, l'efficacité ne peut qu'être amplifiée si le groupe qui agit est enrichi par une diversité d'hommes et de femmes qui portent une même vision. Aussi, loin de représenter un frein, la diversité bien comprise, que reflète d'ailleurs la nature et qu'on englobe sous l'appellation de la biodiversité pour rester dans le domaine des organismes vivants, devrait plutôt constituer un atout qui concourt à optimiser le fonctionnement et l'action qui en découle. Le tout réside fondamentalement et en définitive, dans la capacité de se doter d'une vision, à la faire partager et à l'accompagner, pour que le groupe pluriel parvienne à réaliser plus de prouesses remarquables que ne le ferait un regroupement uniforme d'hommes et de femmes.

A ce propos les enseignements ne manquent pas dans la nature. Au plan moléculaire par exemple, on note que les enzymes qui jouent le rôle de catalyseurs biochimiques des réactions cellulaires se regroupent souvent en une seule macromolécule polyfonctionnelle ou encore le cas échéant interviennent dans un pool métabolique, de manière séquentielle et coordonnée, pour aboutir à un résultat de qualité qui participe à la vie de la cellule et de manière générale à celle de l'organisme.

M'inspirant de ce qui précède et abordant un problème d'actualité dans le contexte de la mondialisation, on pourrait affirmer que face à la lutte sans merci qui doit être menée contre la non qualité, laquelle coûte plus chère que la qualité, en termes d'investissement, les réseaux qui peuvent voir le jour, loin de se concurrencer devraient être perçus comme des entités structurantes complémentaires.

Pour y parvenir, il faudrait bien sûr adopter des attitudes préalables comme : développer le sens de l'écoute de l'autre, la communication sur la vision de chacun des acteurs afin qu'à temps opportun des centres d'intérêt soient identifiés et que naissent des synergies.

C'est dans ce sens que dans le domaine de l'assurance qualité qui constitue le 4^{ème} axe du plan stratégique de développement du CAMES (PSDC), le Secrétariat général ne se plaint pas de disposer de plus d'un partenaire sur cette problématique. En effet, sur ce vaste chantier de la qualité, le CAMES travaille avec l'UEMOA, le DAAD, l'UNESCO, l'UNESCO-BREDA, l'AUF, la CRUFAOCI, le REESAO, le RESIRAC, la CEMAC, la CEEAC, l'AUA, l'UE et l'UA, à travers des partenariats spécifiques.

A vue d'œil, on pourrait croire que les acteurs sont pléthoriques, mais en réalité chacun d'eux apporte sa spécificité

à l'institution et lui permet en s'adossant sur des centres d'intérêt partagés, de poursuivre les ambitions portées et déclinées par le PSDC.

C'est pour aller plus loin dans l'implémentation de la culture de la démarche qualité et afin de mieux l'accompagner dans notre espace, face aux risques de résistance naturelle que suscite toute innovation ou changement dans les habitudes acquises devenues confortables, que le CAMES a procédé à la désignation des points contacts nationaux et institutionnels, au niveau des États membres et a soutenu à côté du DAAD la création du Réseau Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur de l'Afrique de l'Ouest (RAQES-AO), en attendant la mise en place imminente de son pendant, au niveau de l'Afrique Centrale, des grands lacs et de l'océan indien.

La création du RAQES-AO obéit en fait à une tradition de la coopération allemande d'organiser les bénéficiaires de ses services en alumni, afin de valoriser l'investissement placé en eux qui constitue désormais un capital, un placement important dont les effets sont attendus en retour.

Le CAMES qui participe au partenariat avec le DAAD notamment au niveau du pilotage a perçu naturellement dans cette structure à créer, un vivier en ressources

humaines dont les services pourraient être mobilisés opportunément, pour ses évaluations en assurance qualité.

Les points contacts assurance qualité identifiés au niveau national et institutionnel, appelés à être organisés en réseaux constituent au niveau des pays ou des institutions, les chevilles ouvrières qui doivent échanger avec le Secrétariat général du CAMES, pour mieux agir ensemble avec célérité, mais dans la qualité.

Grâce à cette stratégie, il nous a été par exemple possible de finaliser en moins de trois (3) mois, dans le cadre du projet CAMES-UNESCO, un état des lieux de l'assurance qualité dans l'espace CAMES, lors d'un atelier réalisé à Ouagadougou, en novembre 2016.

Cet état des lieux a débouché sur l'élaboration de deux guides de mise en place d'une cellule institutionnelle d'assurance qualité d'une part et d'autre part de celui

d'une agence nationale d'assurance qualité ou d'une structure à vocation similaire. Il va sans dire pour être complet sur la démonstration, qu'un tel exploit aurait été difficile à réaliser, sans ce dispositif.

De manière opérationnelle, ce schéma devrait gagner en efficacité si les relais étaient multipliés, car l'assurance qualité concerne toutes les parties prenantes parmi lesquelles figure le centre de décision de l'établissement. En effet, sans l'implication de la hiérarchie de l'établissement porteuse de sa vision, de son projet stratégique, l'implémentation au quotidien de l'assurance qualité dans les activités pourraient ne pas prospérer.

Aussi, la tenue de l'atelier de formation organisée, en Allemagne par le DAAD, dans le cadre du renforcement des capacités en assurance qualité des vice-présidents, vice-recteurs et directeurs adjoints d'établissement d'enseignement supérieur a-t-elle été exploitée pour

comblar ce qui paraissait comme un maillon manquant de la chaîne : l'existence d'un lien au plan institutionnel national et international, à ce niveau de compétence.

Dans cet esprit, en vue de porter à maturité cette initiative, un bureau provisoire d'un an a été mise en place. Il est constitué de Mme METOU Brusil Miranda Martine, Maître de conférences agrégée, université de DSCHANG, CAMEROUN, Présidente, du Pr RAVALISON Rijamalala, IST-T Madagascar, Secrétaire général, du Pr MBATCHI Bertrand, Secrétaire général du CAMES, Vice-Recteur honoraire de l'USTM, au Gabon.

Avec cette structure complète, travaillant dans la vision générale impulsée par le Ministère de tutelle, on peut espérer mener une lutte plus performante contre la non qualité. ■■■



Comment améliorer les résultats du Concours d'agrégation en Sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion ?

Avec un taux de réussite de 39,81%, mais une légère tendance d'amélioration affirmée depuis 2011, les résultats du Concours d'agrégation en sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion constituent encore une préoccupation importante, en vue de satisfaire les innombrables attentes des pays membres du CAMES, en termes de retour d'investissement, de réponse aux besoins multiformes de développement. Suite aux récentes innovations introduites à ce concours, les résultats nous interpellent et nous dictent d'opérer des ajustements idoines tout en persévérant.



Photo de famille avec le Ministre de l'enseignement supérieur, Président en exercice du Conseil des Ministres

En confiant au CAMES la responsabilité d'évaluer ses enseignants chercheurs et chercheurs, pour plus d'objectivité, de pertinence, de qualité et d'excellence, les pays membres ont réussi de la sorte à faire de notre institution panafricaine de référence, un outil de mutualisation, d'intégration facilitant la mobilité académique et scientifique ainsi que la recherche en réseaux.

Cette recherche en réseau dont les potentialités sont fortement amplifiées et accélérées par le formidable potentiel qu'offrent les technologies de l'information et de la communication présente l'avantage d'amener notamment les

enseignants chercheurs et les chercheurs de tous les pays à porter ensemble des réponses à des problématiques d'actualité avec une vision plus solide, puisque pouvant s'adosser sur des analyses provenant de contextes différents. Par cette synergie on peut parvenir après une bonne cartographie du matériel de recherche de chaque pays à mieux optimiser son utilisation.

Par ailleurs cette mission fondamentale de promotion des enseignants chercheurs et des chercheurs fait du CAMES, une source pertinente intarissable d'archives de données scientifiques et de promotions d'experts à l'échelle nationale et à l'internationale. Cette promotion des enseignants-chercheurs et chercheurs se

réalisent dans le cadre des programmes des Comités Consultatifs Interafricains (CCI) et des deux versions du concours d'agrégation adressée en alternance, une année sur deux, aux acteurs des sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion, ou à ceux de médecine, pharmacie, odontostomatologie, médecine vétérinaire et productions animales. Ces deux concours donnent accès, selon un référentiel dédié, au grade de maître de conférences agrégé, alors que les CCI constituent le sésame par lequel on devient Maître Assistant, Maître de conférences et Professeur titulaire après présentation et analyse des dossiers à caractère administratif, académique et scientifique, selon un référentiel approprié.

Pour les chercheurs, il s'agit plutôt des grades de Chargé de recherche, de Maître de recherche et de Directeur de recherche qui sont conférés par les jurys internationaux des pairs.

Avec en moyenne un taux de réussite de 75,5%, pour les CCI, 68,01% pour le concours d'agrégation en médecine, pharmacie, odontostomatologie, médecine vétérinaires et productions animales et 27,36% en sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion, on peut dire que le dernier programme cité mérite pour sa réalisation au regard de l'investissement multiforme qu'il exige, qu'une attention plus prononcée lui soit accordée, eu égard à cet état des lieux.

Certes, l'espoir est autorisé puisqu'avant 2011, le taux moyen de réussite était de 23,02%. Si la comparaison est portée sur les 6 dernières années du concours, en partant à reculons à partir de 2011, on arrive à une valeur moyenne de 36,11%.

C'est ce faible taux qui avait d'ailleurs suscité qu'une auto-évaluation de ce concours fusse menée auprès des acteurs (candidats, membres des jurys des sections) du concours. Une étude qui a abouti à adopter le fait que les candidats au concours soient désormais titulaires d'une maîtrise d'assistantat. Un autre aménagement a consisté à adopter une grille d'évaluation, connue aussi bien des candidats que des évaluateurs. L'adoption de cette mesure permet de mieux se coller à la démarche qualité, tout en constituant un frein efficace pour arrêter, sinon diminuer considérablement les critiques adressées aux membres des jurys en matière d'objectivité et de transparence. Au-delà, il s'agit aussi en dernière analyse d'une façon d'harmoniser les bonnes pratiques de procédures, car

l'exigence d'une Maîtrise d'assistantat sus évoquée ainsi que l'utilisation d'une grille connue de tous sont également de mise, pour le concours de médecine, pharmacie et productions animales.

2017 représente la première année où ces deux critères ont été éprouvés. Le faible impact observé à la lecture du taux de réussite qui stagne par rapport à 2015, a amené en accord avec les Présidents des jurys ayant participé à la session de dégager les pistes d'amélioration suivantes :

- Il conviendrait de demander une production scientifique supplémentaire après la maîtrise d'assistantat aux Maîtres assistants ayant obtenu leur grade CCI avec la cote C. A défaut supprimer cette cote pour l'accès à la maîtrise d'assistantat. Pour mémoire cette Côte a été déjà supprimée dans certains CTS ;
- Les productions scientifiques sont souvent locales et gagneraient en qualité et reconnaissance en portant une signature internationale ;
- Certaines candidatures sont fantaisistes, pour éviter la réputation redoutable, à tort ou à raison de certains jurys, dans des sections qui ne cadrent malheureusement pas avec les formations initiales ;
- Malgré une bonne préparation apparente qui se ressent dans leur présentation, les candidats manquent d'une culture générale qui leur permettrait de survoler ou de dominer leur discipline au cours de l'exercice de questions et réponses ;
- Les candidats doivent se soumettre aux conclusions des commissions institutionnelles d'analyse des

dossiers, qu'il faut également mettre en cohérence, avec les performances ou avis prononcés lors des différentes sessions de préparation au concours, tant à l'échelle nationale qu'internationale.

Par rapport aux résultats du concours 2017, on note que 59% des candidats présentent une moyenne d'âge entre 41 et 50 ans alors que 26% affichent un âge compris entre 31 et 40 ans puis enfin, 15% au-delà de 51 ans. Les meilleurs résultats soit 51,85% se retrouvent dans la tranche d'âge de 31 à 41 ans, contrairement à celui de 37,71% des candidats âgés de 41 à 50 ans.

Ces résultats, une fois n'est pas coutume, présentent un parallélisme de ce point de vue avec le Concours d'Agrégation en Médecine et suggèrent qu'il est possible d'accroître le pourcentage de réussite, en misant davantage sur des candidats jeunes.

L'incitation de la candidature des jeunes aurait aussi comme corolaire de favoriser l'émergence des talents qui éclosent habituellement dans cette tranche d'âge et s'expriment par la suite plus longtemps, au service de la société.

Comme le disait Antoine de Saint-Exupéry dans « Terre des hommes », «Il n'y a pas de citadelles inattaquables, il n'y a que des citadelles mal attaquées». Nous avons le devoir de nous mobiliser pour que notre énergie soit positivement utilisée en vue d'améliorer sans populisme, mais dans les normes de qualité, les résultats de ce prestigieux concours du CAMES. ■■■

Le 32^{ème} PRED et le 11^{ème} atelier en assurance, cadre pour la promotion de la qualité dans l'espace CAMES

Lomé, a abrité, du 29 novembre au 1^{er} décembre 2017, le 32^{ème} Colloque du PRED couplé au 11^{ème} atelier de sensibilisation à l'assurance qualité. Le colloque a permis de reconnaître 95 diplômés sur les 106 présentés, soit un taux de réussite de 89,62%, en hausse par rapport à l'année dernière. Dans ce lot, on peut noter que 23 anciens diplômés ont fait l'objet d'un renouvellement, avec un taux réussite de 91,30%. Au regard du nombre élevé de diplômés à renouveler, on peut encore s'inquiéter du faible effectif d'anciens diplômés soumis à l'évaluation, tout comme de la non-participation à cet exercice salutaire, depuis au moins plus de six ans, du secteur public de l'enseignement supérieur. On doit relever également avec satisfaction, la validation, lors du 11^{ème} atelier sur l'assurance qualité, d'un ensemble de textes ou outils qui devraient mieux définir et encadrer le périmètre de l'assurance qualité dans l'espace CAMES.



Photo de famille avec le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

A lors qu'il n'existait pas encore d'établissements privés de l'enseignement supérieur dans l'espace CAMES, le Programme de reconnaissance et d'équivalence des diplômés (PRED) avait été adopté en 1978 par le Conseil des Ministres de l'Institution. Ce programme mis en place avant la convention d'Arusha (5 février 1981, révisée en 2014) mais qui en contient pleinement l'esprit permet dans le cadre d'une intégration bien assumée, de faciliter la reconnaissance mutuelle des diplômés et d'assurer la mobilité des bénéficiaires.

Cette reconnaissance constitue indirectement une preuve de la qualité du diplôme délivré. Et dans le fond, ce dispositif permet de ne pas déprécier la qualité du diplôme et de favoriser l'employabilité des détenteurs. Autrement dit, sans pour autant parler d'assurance qualité à l'époque, ni de LMD quoiqu'il existe déjà dans d'autres espaces africains et d'ailleurs, ou encore moins de village planétaire ou de la globalisation, le CAMES évoquait déjà des problématiques qui préoccupent maintenant de manière fondamentale le monde de l'enseignement supérieur.

À l'époque et longtemps après, les établissements publics d'enseignement supérieurs ont soumis leurs diplômés au CAMES dont les mécanismes de fonctionnement dans le cadre du PRED permettent de jeter un regard externe sur les maquettes pédagogiques et sur leur pertinence en termes d'employabilité et de réponse au marché de l'emploi, sur l'environnement pédagogique et sur les conditions d'évaluation.

D'une telle démarche, les établissements ne peuvent que tirer leurs dividendes en s'engageant dans des dynamiques de changement et d'amélioration



Remise des attestations aux participants

progressive, pour gagner en attractivité, en compétitivité et au demeurant en visibilité.

Or, depuis l'émergence des établissements privés au regard du vécu, on peut à juste titre se demander si la mémoire collective a été fidèlement conservée et transmise. En effet, force est de constater pour le reconnaître que les responsables des établissements publics ne sont plus enclins de façon volontaire ou non, à procéder à l'évaluation de leurs programmes, à tel point que le PRED devient de plus en plus, contre toute attente, un outil au service du secteur privé.

Pour contribuer à endiguer cette tendance qui risquerait de créer un enseignement supérieur à deux vitesses, car la qualité ne se décrète mais se construit également à travers le prisme d'une évaluation externe, le Conseil des Ministres du CAMES lors de sa 33^{ème} session a recommandé que les responsables d'établissements publics, tout comme ceux du secteur privé s'approprient le PRED et l'exploitent à bon escient, pour en tirer le meilleur dividende.

Le Secrétariat général du CAMES devrait en conséquence organiser avant le prochain colloque du PRED en novembre 2018, une enquête pour bien comprendre les facteurs de blocage et mener une campagne de sensibilisation mettant en exergue les avantages de cette évaluation, dans un contexte de mondialisation, de croissance galopante de la démographie africaine, de massification de l'enseignement supérieur, de chômage élevé des jeunes diplômés qui contribue certainement à semer le désespoir en leur sein.

En termes de bons résultats, le Burkina Faso a occupé la première place. En effet, à l'issue du colloque, sur 60 dossiers présentés issus du Burkina Faso, 56 ont reçu un avis favorable, soit un taux de réussite de 93,33%. Par rapport à l'année dernière, ce taux présente une hausse de 2,16%.

Comme initié depuis 2012, l'atelier de sensibilisation à l'assurance qualité organisé par le CAMES s'est tenu avant le Colloque. Cet atelier qui a vu la participation d'auditeurs libres, venus du Burkina Faso, du Congo, du Niger et du Togo, a ciblé les experts du PRED ainsi que certains points contacts institutionnel ou national d'assurance qualité, qui entendaient partager leurs expériences en matière de conduite de leur projet.

Au cours de cet atelier, outre le débat porté sur le partage de ces projets, d'autres ont émergé à la suite des présentations du Pr Mamadou SARR portant sur (i) la synthèse des ateliers de formation à l'assurance qualité, (ii) les lignes directrices qui en sont issues, (iii) les projets de labels d'excellence et de déclaration du CAMES sur l'assurance qualité. Ce débat a permis notamment de clarifier en conformité avec le fonctionnement actuel du PRED, les trois (3) niveaux d'accréditation valables dans l'espace CAMES et qui coconfèrent des avantages spécifiques à ceux qui en bénéficient et des compétences différentes à ceux qui les décernent. Il s'agit respectivement du niveau institutionnel, national et régional.

Pour le CAMES, il ne saurait avoir de subsidiarité dans la délivrance de ces accréditations, mais plutôt de la complémentarité dans le cadre des partenariats.

Lors de cet atelier le projet d'harmonisation de l'assurance qualité en Afrique (HAQAA) porté par l'UA soutenu par l'UE, exécuté par un consortium composé du DAAD, de l'Association des universités africaines (AUA), de l'Association des universités européennes (EUA), de ENQA (European Association for Quality Assurance in Higher Education) et de l'Université de Barcelone a été brièvement évoqué, pour présenter deux des objectifs qui lui étaient assignés : donner un contenu au cadre panafricain d'assurance qualité et définir les lignes directrices de l'assurance qualité au plan continental. Le CAMES fait partie du comité de pilotage avec d'autres organismes d'assurance qualité.

Il ressort des discussions que le Conseil des Ministres doit rapidement se prononcer sur le positionnement de notre institution panafricaine de référence, qui a une expérience à partager et à faire prévaloir, au moment où l'Union africaine entend, pour renforcer l'intégration et la mobilité au sein du continent, s'impliquer dans la problématique de l'assurance qualité. ■■■

3^{ème} Journées scientifiques du CAMES à Abidjan : même exercice qu'en 2013, pour des résultats différents

Comme en 2013, les enseignants chercheurs et chercheurs se sont retrouvés à l'Université Félix Houphouët Boigny, en Côte d'Ivoire, du 3 au 6 décembre 2017. Les résultats engrangés participent à redonner un nouveau souffle, au fonctionnement des programmes thématiques du CAMES dont le dynamisme et les performances sont attendus, après cinq ans de lancement. Parmi ces résultats on peut citer : (i) le renouvellement de la direction de certains PTRC, (ii) la prise en charge du bureau des PTR par le CAMES, lors de la tenue des journées scientifiques du CAMES, (iii) l'implication du PTRC Économie et marché afin de valoriser les acquis de la recherche ainsi que la promotion de la consultance, (iv) la création dans les établissements d'enseignement supérieur et au Secrétariat général du CAMES d'un poste de responsable en charge de la recherche des fonds, (v) la réalisation d'un plaidoyer en direction des États membres pour le financement de la recherche et l'introduction à côté de la responsabilité sociale des entreprises, leur responsabilité scientifique, (vi) l'implication des partenaires pour accompagner les Programmes Thématiques de Recherche (PTR).



Photo de famille avec Madame le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche scientifique

Venus des pays de l'espace du CAMES et d'ailleurs, les membres des Programmes Thématiques de Recherche du CAMES (PTRC) et d'autres enseignants chercheurs et chercheurs, se sont retrouvés à Abidjan, en Côte d'Ivoire, dans le Campus universitaire de l'Université Félix Houphouët Boigny, du 03 au 06 décembre 2017, comme ce fut en 2013. La rencontre a été organisée selon un format désormais stabilisé, pour ces journées scientifiques du CAMES (JSDC), sous le patronage de Madame le Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, le Pr BAKAYOKO-LY Ramata.

Selon ce format, en dehors des cérémonies solennelles d'ouverture et de clôture présidées par le Pr BAKAYOKO-LY Ramata,

deux plénières sont organisées. La plénière à l'ouverture vise le renforcement des capacités et le partage des expériences, en faisant intervenir des conférenciers tandis que celle de la clôture est consacrée à l'adoption des rapports des travaux en ateliers ainsi que les recommandations en termes de perspectives. Les sessions thématiques de présentation des travaux et d'échanges par groupe thématique de recherche, ont été précédées d'une visite de posters et de stands de valorisation des acquis de la recherche.

Au terme de ces journées, des recommandations ont été formulées sur (i) le renouvellement de la direction des PTRC et les modalités de son fonctionnement (ii) la valorisation des acquis de la recherche (iii) la mobilisation des financements pour la recherche.

Dans cet esprit le CAMES a sollicité particulièrement l'AUF et le DAAD, représentés à ces JSDC, pour le renforcement des capacités des acteurs en termes d'élaboration des projets en vue de leur financement. Avec le représentant du DAAD, M. Stefan BIELFED et Dr Beate WILHELM, un agenda de collaboration sur la recherche, avec la participation future des chercheurs allemands aux JSDC et un voyage d'immersion des membres de PTR en Allemagne dans le(s) centre(s) de recherche, a été envisagé.

Comme on peut le remarquer, l'exercice et le cadre étaient quasiment identiques comme ce fut en 2013, mais les résultats glanés diffèrent et constituent une avancée indéniable, si on fait preuve de suivi, de volonté, de témérité et de proactivité.

Recommandations des JSDC-3



- **Le renouvellement de la direction de certains PTRC**
Quelques PTRC ont accepté de désigner un nouveau Coordonnateur de leur PTR, pour à la fois respecter la durée réglementaire et confier le leadership à un autre enseignant chercheur et chercheur. Les PTR qui n'ont pas pu s'inscrire dans cette dynamique gagneraient en toute responsabilité à se faire violence, pour y parvenir, en mettant en avant les avantages liés à ce renouvellement.

- **La prise en charge du bureau des PTR par le CAMES, lors des Journées scientifiques du CAMES**

Afin de garantir la participation des membres du bureau des PTR aux journées scientifiques du CAMES, pour que les travaux se déroulent efficacement dans la continuité, il a été demandé au Secrétariat Général, de prendre en charge leur participation. Tout en validant la requête, le Secrétariat général a indiqué que cela ne saurait revêtir un caractère automatique. Cette prise en charge dépendra du bilan de chaque bureau en termes productivité qualitative et quantitative.

- **La valorisation des acquis de la recherche et la promotion de la consultance**

À un moment où la question du financement de la recherche se pose avec acuité pour le fonctionnement des PTR, il a été fortement conseillé aux PTR de valoriser leurs expertises en faisant de la consultance.

Par ailleurs, en vue de mieux impacter la communauté, à travers les résultats déjà acquis de la recherche, leur valorisation devient une urgence à prendre en compte. Le PTR Économie et marché a été identifié pour accompagner les autres dans cette dynamique. Le Secrétariat général du CAMES s'est dit disposé à accompagner financièrement un tel projet, après une bonne structuration.

- **La création dans les établissements d'enseignement supérieur et au Secrétariat général du CAMES d'un poste de responsable en charge de la recherche des fonds**

Après l'état des lieux fait à partir des renseignements glanés à partir des ministères de tutelle et des établissements

d'enseignement supérieur et de recherche des pays membres, il est apparu judicieux et indispensable pour faciliter la recherche des fonds et leur suivi, de se doter d'un responsable en charge de la recherche des fonds. A défaut d'en avoir un, dans l'établissement, on pourrait mobiliser alors, un service externe après contractualisation.

- **La réalisation d'un plaidoyer en direction des États membres, pour le financement de la recherche et l'introduction à côté de la responsabilité sociale des entreprises, leur responsabilité scientifique**

La recherche étant un pilier fondamental de tout pays développé, il serait illusoire de penser qu'on puisse arriver à cet état sans se servir de ce levier, pour valoriser de manière durable, le potentiel de ressources naturelles des pays membres. Dans ce sens, on ne devrait pas se laisser de faire le plaidoyer auprès des pays membres. Le contenu d'un tel plaidoyer a été enrichi par l'idée d'introduire à côté de la responsabilité sociale des entreprises, leur responsabilité scientifique. En plus cette idée a l'avantage de conférer un caractère durable à tout projet d'investissement à titre d'exploitation.

- **L'implication des partenaires pour accompagner les PTR**

Les JSDC-3 ont donné l'occasion d'insister sur l'appui que le CAMES entend apporter au PTRC, pour dissiper une confusion qui s'est installée sur la question, en se focalisant sur un vieux schéma, valable à l'époque où le CAMES n'avait pour Programme thématique de recherche que la Pharmacopée et médecine traditionnelles africaines.

Maintenant que le CAMES a lancé 11 nouveaux Programmes thématiques de recherche (...), par souci de mieux participer au développement, d'autres modalités d'accompagnement du CAMES, plus conformes aux pratiques actuelles en matière d'organisation de la recherche ont été imaginé. Selon cette nouvelle vision, le rôle du CAMES est plutôt structurant que financier. A ce titre, il facilite la tenue des JSDC, il accompagne les PTR à la recherche de financement en se constituant comme une caution morale et scientifique.

Les mérites d'enseignants-chercheurs et de personnalités reconnus par l'Ordre International des Palmes Académiques du CAMES (OIPA/ CAMES)

Durant le dernier trimestre de l'année 2017, l'Ordre International des Palmes Académiques du CAMES (OIPA/CAMES) a procédé à la remise de distinctions à des enseignants-chercheurs et à des personnalités du monde de l'enseignement supérieur, en reconnaissance des nombreux services que ces derniers ont rendu à l'Enseignement Supérieur dans leur pays et dans l'espace CAMES. Ces distinctions ont été remises aux récipiendaires en marge des programmes statutaires du CAMES.

La première série de distinction a été faite à Yaoundé le 15 novembre 2017 à l'occasion de la cérémonie de clôture du 18^{ème} Concours d'Agrégation de Sciences Juridiques, Politiques, Économiques et de Gestion (SJPEG). La cérémonie a été présidée par le Ministre de l'Enseignement supérieur du Cameroun, Pr Jacques FAME NDONGO. À cette occasion, 11 récipiendaires ont reçu leur brevet et médaille des mains du Grand Chancelier de l'OIPA/ CAMES, le Pr Bertrand MBATCHI.



La deuxième série de distinctions a eu lieu au Togo, lors de la cérémonie de clôture des travaux du 32^{ème} Colloque sur la Reconnaissance et l'Équivalence des Diplômes (PRED) du CAMES. Cette cérémonie qui a eu lieu le 1^{er} décembre 2017 a été présidée par le Secrétaire Général du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, M. AGBENOTO Koffi Mawunyo. A cette occasion, le Grand Chancelier de l'Ordre International des palmes académiques du CAMES a élevé 4 enseignants -chercheurs respectivement dans les grades de chevalier (3) et dans le grade de commandeur (1).



La dernière série des décorations de l'année 2017 a eu lieu à Abidjan, lors de la cérémonie de clôture des 3^{ème} Journées Scientifiques du CAMES. La cérémonie s'est déroulée en présence de Madame le ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, le Pr BAKAYOKO-LY Ramata, par ailleurs membre du Conseil de l'Ordre International des Palmes Académiques du CAMES (OIPA/CAMES). La rencontre d'Abidjan a permis à 3 enseignants -chercheurs ivoiriens et à un responsable d'institution partenaire, de recevoir des mains du Grand Chancelier de l'OIPA/CAMES des distinctions dans deux ordres : Chevalier et Officier.



Pour chacune des séries de décoration, les récipiendaires, à travers des représentants ont remercié le CAMES tout en insistant sur l'honneur et le symbole de cette distinction, dans l'aboutissement de leur carrière. Ils en ont profité pour inviter la jeune génération à leur emboîter les pas, pour un meilleur rayonnement de l'institution.

Liste des récipiendaires	
CAMEROUN	
GRADE DE CHEVALIER	<ol style="list-style-type: none"> 1. Feu BELINGA Samuel Marin Enon 2. TOUNA Mama 3. NGANDO MPONDO Théophile 4. AKAM AKAM André, Maître de Conférences Agrégé de Droit privé, Université de Douala 5. TSAFACK NANFOSSO Roger Antoine, Professeur titulaire en Sciences Économiques, Recteur Université de Dschang 6. NKO'O AMVENE Samuel, Professeur des universités en Radiologie, Université de Yaoundé I
GRADE D'OFFICIER	<ol style="list-style-type: none"> 1. Feu FOKO Jacob 2. Germain NDJIEUNDE, Professeur de Sciences Économiques, Membre de jury du Concours SJPEG, du PRED. 3. Feu NDUMBE Peter, Doyen honoraire, membre de jury du Concours d'agrégation de médecine 4. BEKOLO Ebé Bruno, Professeur de Sciences Economiques, Recteur honoraire, membre de jury du Concours SJPEG 5. ZE MINKANDE Jacqueline, Professeur titulaire en Anesthésie-Réanimation, Université Yaoundé I
TOGO	
GRADE DE CHEVALIER	<ol style="list-style-type: none"> 1. AYITE Ayikoé Etienne, Professeur Titulaire en Pédiatrie 2. TEKOU Hubert Affandalo, Professeur titulaire de chirurgie pédiatrique 3. TCHANGBEDJI Gado, Professeur titulaire en Chimie
GRADE DE COMMANDEUR	<ol style="list-style-type: none"> 1. Pr AHADZI-NONOU Koffi, Professeur Titulaire en Droit Public et Sciences Politiques
CÔTE D'IVOIRE	
GRADE DE CHEVALIER	<ol style="list-style-type: none"> 1. AKE Séverin, Professeur titulaire de Physiologie-Pathologie des plantes, Université Félix Houphouët Boigny 2. KOUADIO Nguessan Jérémie, Professeur titulaire en Sciences du Langage, Université Félix Houphouët Boigny 3. GADEGBEKU Samuel Anani, Professeur Titulaire en Stomatologie et chirurgie maxillo-faciale, Université Félix Houphouët Boigny
GRADE D'OFFICIER	<ol style="list-style-type: none"> 1. BIENEFELD Stefan, Chef de division, coopération en développement, Office Allemand d'échange universitaire, Allemagne

Concertations sur les lignes directrices africaines pour l'assurance qualité de l'enseignement supérieur à Addis-Abeba

Addis-Abeba, capitale de l'Éthiopie, a servi de cadre de concertation pour les acteurs clés de l'assurance qualité impliqués dans le processus de validation des références et lignes directrices africaines couramment appelés ASG-QA (African standards and guidelines for quality assurance). C'était du 16 au 17 novembre 2017, au cours d'un atelier régional organisé par l'initiative HAQAA (Harmonisation of African Higher Education Quality Assurance and Accreditation). Cette rencontre a permis d'une part, de proposer des amendements au document avant son adoption finale par la Commission de l'Union africaine et d'autre part, d'entrevoir les défis à relever pour sa mise en œuvre dans les institutions et les pays.

Le principal objectif de la rencontre était de rassembler les différentes parties prenantes en vue d'un dialogue franc et ouvert autour de la deuxième version des ASG-QA, outil d'accompagnement des institutions d'enseignement supérieur et de recherche (IESR) ainsi que des agences d'assurance qualité en Afrique, aux fins de promouvoir les bonnes pratiques.

Environ 65 experts représentant les organismes d'assurance qualité au niveau institutionnel, national et régional (CAMES, Inter-University Council for East Africa, UCEA, Southern African Regional Universities Association, SARUA...), les ministères en charge de l'enseignement supérieur, les associations d'universités, les associations d'étudiants et d'autres acteurs majeurs de l'assurance qualité en Afrique ont pris part à ce rendez-vous.

La rencontre a été ouverte par le Représentant du Commissaire de l'Union africaine en Charge de Ressources humaines, de la science et de la technologie, Dr Yohannes Woldetensae. Pour permettre aux participants de se prononcer effectivement sur le document en toute connaissance de cause, la réunion a été ponctuée par (i) la présentation des grandes lignes du PAQAF (Pan-African Quality Assurance and Accreditation Framework), (ii) la présentation des références et lignes directrices d'autres régions du monde et (iii) la présentation sommaire sous forme d'introduction aux ASG-QA.

Les travaux se sont poursuivis autour de trois panels. Le premier a été animé par les représentants des agences nationales et des organismes sous régionaux dans le domaine de l'assurance qualité tandis que le second l'a été par les représentants des associations d'étudiants. Le troisième panel a porté sur les défis à relever pour une large diffusion des ASG-QA et leur implémentation au niveau des institutions et des pays africains

Les défis majeurs qui ont été identifiés portent sur la mise en cohérence des ASG-QA avec les pratiques en vigueur dans chacune des sous-régions africaines, en particulier celles qui disposent d'un espace déjà harmonisé, comme celui du CAMES en Afrique francophone ou celui de IUCEA en Afrique de l'Est.

L'autre défi à prendre en compte, de l'avis de tous les participants, se rapporte au renforcement du rôle des organismes sous régionaux.



Les pays francophones ont par ailleurs plaidé pour le soutien de l'Union africaine et de ses partenaires à la création des structures nationales et institutionnelles d'assurance qualité, toute chose qui constitue une priorité pour eux. A titre d'information à ce propos, le CAMES en partenariat avec l'UNESCO a élaboré deux guides méthodologiques dont l'un est dédié à la mise en place des cellules d'assurance qualité institutionnelle et l'autre à la création d'agences nationales d'assurance qualité ou de structures à vocation similaire. Ces outils sont présentement sous presse.

Par ailleurs, s'agissant de la mise en place d'une agence panafricaine d'assurance qualité les participants ont estimé qu'il était prématuré d'y songer outre mesure, même si elle est en cohérence avec l'agenda 2063. L'union africaine devrait surtout jouer un rôle de plaidoyer pour le financement des activités de l'assurance qualité. Le développement des ASG-QA est incontestablement une avancée majeure dans l'harmonisation de l'assurance qualité et l'accréditation et donc dans la construction d'un espace africain harmonisé de l'enseignement supérieur en Afrique. Là encore, dans la démarche, il convient de ne pas confondre vitesse et précipitation.

Les amendements proposés lors de l'atelier seront intégrés dans le document final qui sera ensuite envoyé aux différents acteurs africains engagés dans le processus de validation, notamment les agences nationales et régionales (CAMES, IUCEA, SARUA, ANAQ-Sup, NUC) ainsi que les ministères de l'enseignement supérieur, pour une dernière lecture avant l'adoption finale par les instances de la Commission de l'union africaine. D'ores et déjà, les ASG feront l'objet d'une présentation lors du prochain sommet Afrique - Union Européenne prévu à Abidjan, en fin novembre 2017.

Renforcement des capacités en Assurance qualité interne, pour des adjoints des Établissements d'enseignement supérieur de l'espace CAMES

Les adjoints des Établissements de l'enseignement supérieur de l'espace CAMES ont bénéficié, d'un renforcement accéléré des capacités en assurance qualité interne, au cours d'un bref séjour du 11 au 15 Décembre 2017, en Allemagne, puis en France. L'objectif était de consolider la vision sur cette problématique, des différentes parties prenantes, afin que les projets d'actions stratégiques (PAS) institutionnels portés par chaque expert issu des établissements respectifs dont ces responsables provenaient, puissent prospérer, lors de leur mise en chantier.

L'assurance qualité constitue un des axes transversaux du Plan stratégique de développement du CAMES (PSDC). Elle doit à cet effet, impacter tous les aspects du plan, pour en tirer le meilleur dividende. L'axe 4 du PSDC, qui en compte 7, précise la démarche prônée par le CAMES, pour implanter de manière durable cette culture, au Secrétariat général et dans les établissements d'enseignement supérieur des pays membres.

La formation « *DIES Assurance Qualité en Afrique Centrale et de l'Ouest* » (DIES AQA) assurée par le DAAD, du 11 au 15 Décembre 2017, par le biais de l'Université de la Sarre, pour une trentaine de responsables d'établissement d'enseignement supérieur venus de 15 pays membres du CAMES, participe pleinement à la réalisation de cet axe, dont la valeur estimée à plus d'une dizaine de milliards en fait la plus coûteuse de tous. Cette formation avait pour objet principal de renforcer les capacités des vice-présidents, vice-recteurs ou directeurs adjoints d'établissements d'enseignement supérieur, en matière de pilotage d'un projet d'assurance qualité interne.

Trois sites ont été retenus pour leurs spécificités et compétences, comme cadres de formation : l'université de la Sarre, la FIBAA (Foundation for International Business Administration Accreditation), agence d'accréditation en Allemagne puis l'Université de Nancy en France.

Dans cette optique la formation a pris l'aspect d'un apprentissage sous formes de partages de contenus essentiels, mais surtout d'échanges sur les expériences acquises par les formateurs dans le cadre de l'exercice de leur métier. Chacun des responsables a pu à cette occasion présenter aux autres le projet du Plan d'action stratégique de son établissement, en vue d'un enrichissement mutuel et pour trouver des leviers pour en renforcer pertinence et efficacité.

Le rôle du Secrétaire général du CAMES a été de partager son expérience, dans la conception et l'exécution du premier plan stratégique de développement du CAMES, particulièrement en ce qui concerne l'assurance qualité. Ainsi le Secrétaire général a pu faire la liste de tous les outils et guides dont dispose désormais l'institution. Des guides pour la très large majorité d'entre eux conçus, puis validés par les instances du CAMES, après le démarrage du PSDC. Il s'agit : du (i) cahier des charges pour la création d'universités privées (ii) référentiel qualité CAMES, portant sur la formation, l'institutionnel, la recherche (iii) guide d'auto-évaluation par le référentiel qualité CAMES (iv) référentiel d'évaluation des formations FOAD (vi) guide de mise en place des systèmes d'information (vii) référentiel d'évaluation des formations et d'une école doctorale (viii) guide de bonnes pratiques dans l'espace CAMES (viii) module de formation semi-présentiel à la gouvernance et au

leadership, pour les responsables d'établissement d'enseignement supérieur (ix) guide méthodologique de mise en place des cellules institutionnelles d'assurance qualité (CIAQ) (x) guide de mise en place des agences nationales d'assurance qualité (ANAQ) ou structure à vocation similaire (xi) de la politique structurante et innovante de labels d'excellence CAMES (xii) du projet de références et lignes directrices de l'espace CAMES, en forme de déclaration des Ministres.

Le Secrétaire général du CAMES a saisi cette tribune pour également revenir sur le bien-fondé de ce rassemblement, tout en relevant l'opportunité stratégique qu'il constituait aussi bien pour le DAAD que pour son institution.

Ce choix qui reflète une coopération réussie entre le CAMES et le DAAD avait l'avantage de sensibiliser des acteurs impliqués dans le peloton de tête de la direction des établissements, afin qu'ils fassent partie de ce noyau stratégique indispensable, pour introduire toute innovation ou toute politique de changements en général. En effet, l'adhésion des dirigeants représente une assurance quant à la pérennisation du projet.

L'aubaine a été exploitée fortuitement par le CAMES, pour procéder en même temps à un plaidoyer, afin que ses responsables s'approprient et facilitent la diffusion au sein de leurs établissements respectifs des outils qu'il a élaborés.

[Lire la suite // page 16](#)

Suite // page 15

Dans cette optique, dans un souci d'efficacité et de pérennisation des acquis de la formation, il a été mis en place un cadre d'échanges dédié à l'assurance qualité, entre les différents responsables d'établissement d'enseignement supérieur de l'espace CAMES. Un comité chargé de porter ce projet à maturité a été constitué comme précisé dans l'éditorial de cette livraison.

Cette initiative vient compléter le dispositif de réseautage que le CAMES est en train de mettre en place en matière d'assurance qualité, pour plus de performance. Après avoir identifié les Points contacts assurance qualité national et institutionnel qui vont faire l'objet d'un réseautage, le tour est venu aux adjoints des établissements supérieurs d'être entraînés et organisés également dans une dynamique d'ensemble.

Pour mémoire les Recteurs, les Présidents d'université et les Directeurs des centres de recherche disposent du Comité

Consultatif Général (CCG), comme instance générale d'échanges sur les problématiques de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Faut-il le rappeler que pour réussir une politique d'harmonisation des politiques d'enseignement supérieur et de recherche dans son espace, le CAMES ne peut pas faire l'économie d'une communication. Cette affirmation s'avère d'autant plus fondée que le déficit de communication avait déjà été identifié comme une des causes potentielles d'un échec du plan stratégique de développement du CAMES. Aussi toutes les instances de relais à côté du CCG ne peuvent paraître superfétatoires.

Recherchons l'efficacité de l'action dans la complémentarité des spécificités de ces différents réseaux et leur mise en cohérence, plutôt que dans un rejet systématique d'une dynamique qui s'intègre dans une vision claire et au demeurant fructueuse.

Le CAMES, terreau d'une grande expertise qualifiée, organisée et mobilisable, pour l'atteinte du 4^{ème} ODD : Garantir l'accès de tous à une éducation de qualité...

7 programmes statutaires :

- Reconnaissance et Équivalence des diplômes ;
- Comité consultatifs interafricains ;
- Concours d'agrégation des enseignants et enseignants-chercheurs ;
- Ordre International des Palmes Académiques du CAMES (OIPA/CAMES) ;
- Journées scientifiques du CAMES ;
- Programme Silhouette du CAMES ;
- Programme Assurance Qualité.

APPUI À L'ASSURANCE QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE DANS LES PAYS DE L'ESPACE CAMES



Disponibles
en version numérique
communication@lecomes.org

LE CAMES, AGENCE RÉGIONALE D'ASSURANCE QUALITÉ ET D'ACCRÉDITATION

Le CAMES, un leadership à faire prévaloir lors de la mise en œuvre du CARSI

En marge du 5^{ème} Sommet Union africaine / Union européenne tenu à Abidjan, les 29 et 30 décembre 2017, l'Appel d'Abidjan a été lancé à l'initiative de Madame la Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique de Côte d'Ivoire, Pr BAKAYOKO-LY Ramata et de chercheurs africains, membres des Académies des sciences, ainsi que des universités et structures panafricaines de recherche et de développement technologique, afin d'interpeller les décideurs africains sur la nécessité de soutenir la science et les technologies en Afrique, à travers la structuration et le financement du Conseil Africain de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (CARSI). Le CAMES représenté par son Secrétaire général y a pris part et a plaidé pour que l'expérience de l'institution qu'il dirige soit mise à profit, car il considère que le CAMES peut représenter au regard notamment de ses atouts en termes d'expériences, d'archives et de leadership, l'archétype du CARSI.

Sous l'égide du Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique de Côte d'Ivoire, le Pr BAKAYOKO-LY Ramata, l'appel d'Abidjan a été lancé devant un parterre d'enseignants chercheurs et des chercheurs, ainsi que des responsables d'institutions d'enseignement supérieur et de recherche, après un plaidoyer construit autour d'une table-ronde « Promouvoir la science et la mobilité scientifique en Afrique » constituée d'acteurs ou d'animateurs de la recherche africains et européens.



Placé sous le leadership du Président de l'Académie des sciences, des arts, des cultures d'Afrique et des diasporas africaines (ASCAD), le Pr Daouda AIDARA, et avec le soutien de l'Institut de recherche pour le développement (IRD), ce panel a connu particulièrement la participation du Secrétaire Général du CAMES, le Professeur Bertrand MBATCHI. Au cours de son intervention, Ce dernier a rappelé les réalisations du CAMES quasiment cinquante ans après sa création, dans le cadre de ses missions statutaires en lien avec la recherche : (i) l'évaluation des enseignants chercheurs et des

chercheurs, (ii) la promotion d'une thématique de recherche dédiée à la pharmacopée et médecine traditionnelles africaines, (iii) la promotion de l'assurance qualité et (iv) le développement de la recherche en réseaux, sous forme de 12 programmes thématiques.

À ce titre, le CAMES peut se prévaloir objectivement d'un savoir-faire, en matière d'évaluation de la recherche et dispose d'une banque de données aussi bien sur le contenu des recherches que sur les acteurs. Ces banques de données peuvent faciliter par exemple la mise en réseau thématique des chercheurs, ainsi que leur valorisation en termes d'expertise, pour répondre individuellement ou collectivement à la consultance nationale et internationale.

Par l'accomplissement de ses missions, le CAMES s'est doté d'un fonds considérable et diversifié d'articles, soit une acquisition moyenne depuis 5 ans, de 10 000, après les évaluations annuelles dans le cadre des Comités Consultatifs Interafricains et du concours d'agrégation. Ce fond peut être judicieusement utilisé pour transformer le savoir en innovations. Par ailleurs le CAMES dispose d'outils d'accompagnement et d'évaluation de formations et de la recherche, en vue d'en garantir la qualité et la compétitivité. Toute chose qui constitue un gage de performance et participe au renforcement de la confiance.

Ainsi, si on s'inspire par exemple du modèle du Conseil européen pour la recherche, qui s'adosse essentiellement

sur un comité scientifique et un comité d'éthique, outre les chercheurs de son espace, organisés en réseaux thématiques de recherche, multi-pays, prêts à répondre aux appels à projets que lancerait le CARSI, les milliers de promus du CAMES sont aptes également à apporter leur savoir-faire à ces deux instances structurantes précitées.

L'ensemble de ces atouts et leadership avéré du CAMES en matière d'enseignement et de recherche, ont fait dire au Secrétaire Général lors de son intervention durant l'appel d'Abidjan que le CAMES pourrait être considéré comme l'archétype du CARSI.

Il est rappelé que le CARSI a été créé par décision de l'Union Africaine, en tant que cadre institutionnel pour la mise en œuvre de l'Agenda pour la science, la technologie et l'innovation. La table-ronde « Promouvoir la science et la mobilité scientifique en Afrique » a connu aussi la participation du directeur du groupe ERANOVE, du Président de l'Académie des sciences et techniques du Sénégal, du chef du bureau régional Afrique de l'Ouest du NEPAD, du directeur du Noguchi Memorial Institute for Medical Research (NMIMR) de l'Université du Ghana, du directeur du Département du développement humain, de la science et de la technologie de l'Union Africaine et du représentant de l'IRD auprès des institutions européennes.

Un outil numérique d'aide à la désignation des experts, pour les programmes d'évaluation du CAMES

L'effet papillon nous enseigne que les petites causes peuvent produire de grands effets. En voulant créer un outil d'aide à la désignation pour le Président des CTS, en vue de la ventilation des dossiers aux experts devant élaborer les rapports externes des candidats, le Secrétariat général entend renforcer l'objectivité dans la mise en œuvre du processus d'évaluation. Cette objectivité sera d'autant plus renforcée que le système peut procéder à l'anonymat préalable des listes des candidats et des experts.

Le CAMES dans sa mission d'agence régionale d'assurance qualité et d'accréditation est amené à organiser des ateliers de renforcement des capacités et à procéder à des évaluations. Ces évaluations qui peuvent porter sur les ressources humaines, les formations, la recherche et la gouvernance institutionnelle requièrent l'intervention d'experts qui, au-delà de leurs compétences ne doivent pas présenter des conflits d'intérêt, dans l'exercice de leur expertise, conformément aux valeurs du Code d'éthique et de déontologie du CAMES.

Dans le cadre de ces évaluations (Programme de Reconnaissance et d'Équivalence des Diplômes (PRED), Comités Consultatifs Interafricains (CCI), Concours d'agrégation), les experts sont sollicités à différents niveaux du processus.

En ce qui concerne le programme CCI, les Présidents des Comités Techniques Spécialisés (CTS) procèdent à la désignation comme experts selon leur spécialité, des enseignants chercheurs et chercheurs déjà promus par le CAMES, appelés à analyser, suivant un référentiel dédié, les dossiers des candidats, pour en établir un rapport.

Dans cette perspective, afin de préserver l'objectivité de l'analyse, le Président du CTS doit s'assurer au moins que l'expert ne soit pas du même pays que le candidat, n'intervient pas dans un même réseau de recherche que celui-ci ou encore n'est pas co-auteur d'articles.

La délicatesse de cet exercice s'avère d'autant plus grande qu'elle engage fortement la responsabilité du Président du CTS, en termes d'objectivité, d'autant plus que les identités respectives du candidat et de l'expert à désigner ne font pas l'objet d'un anonymat préalable.

Par ailleurs, ne disposant pas de suffisamment de temps à l'avance, pour procéder à cette désignation, dans un environnement de massification des candidatures, le risque subsiste que le Président du CTS ne puisse pas exploiter efficacement la liste exhaustive des experts du CAMES mis à sa disposition pour un tel choix.

Cet état de service qui laisse à redire, donne du grain à moudre, à tort ou à raison, à certains candidats en posture d'échec, au terme de leur évaluation.

L'utilisation intelligente du numérique, à travers le programme de dématérialisation des activités, dénommé programme Silhouette du CAMES, propose des solutions qu'il convient d'expérimenter avec audace, lucidité et sérénité.

A titre d'information, parmi les avantages que confère le programme Silhouette du CAMES, on peut citer la capacité d'archivage des données sur les promus, notamment en ce qui concerne leur adresse, leur pays, leur université, leur spécialité, leur production scientifique et les co-auteurs de leur publication.

Ces différentes données peuvent être mobilisées, agrégées de manière instantanée, selon des critères paramétrés à l'avance. Ainsi, selon un algorithme programmé, le Président du CTS peut facilement disposer, d'une liste potentielle d'experts, respectant les critères d'objectivité souhaités.

Ce même exercice peut aussi être réalisé en procédant au préalable à l'anonymat du candidat et de la liste des différents promus relevant de sa spécialité, de grade supérieur ou égal et n'étant pas du même pays.

Cette démarche offre l'avantage de renforcer l'objectivité, permet grâce aux techniques de fouilles dans les banques de données constituées depuis plusieurs années sur les programmes, d'opérer les meilleurs choix, à partir de la totalité de l'effectif initial des promus.

Dans ce schéma conceptuel, la dernière étape consisterait à valider le choix, en procédant à un éventuel classement utile en cas de désistement d'un expert et en levant l'anonymat pour l'adressage du dossier à l'expert.

Pour la suite, le transfert des dossiers se ferait comme d'habitude par le Secrétariat Général.

Procéder de la sorte reviendrait à une utilisation intelligente du numérique, pour résoudre une problématique d'objectivité dans la ventilation des dossiers des candidats, aux experts chargés d'en établir le rapport externe. Cette problématique, devenue récurrente au fil des ans, souvent exprimée de façon voilée, sème naturellement le doute dans les esprits. « *Les petites causes pouvant avoir de grands effets* », nous aurions tort de ne pas nous saisir sérieusement de cette préoccupation en proposant des solutions idoines.



Plan stratégique

DE DÉVELOPPEMENT DU CAMES
2015-2019

QUELQUES MISSIONS DU CAMES, AGENCE REGIONALE D'ASSURANCE QUALITE ET D'ACCREDITATION

- ✓ **Informier et sensibiliser** les acteurs sur la démarche qualité ;
- ✓ **Améliorer** la vision, la gouvernance et le leadership des acteurs institutionnels et nationaux, par le renforcement des capacités ;
- ✓ **Elaborer** des outils (directives, référentiels) nécessaires, à la mise en place de la démarche qualité dans l'espace CAMES ;
- ✓ **Soutenir et accompagner** la mise en place de Cellules Internes d'Assurance Qualité (CIAQ) et d'Agences Nationales d'Assurance Qualité (ANAQ), au sein des Institutions d'Enseignement Supérieur et de Recherche des pays membres ;
- ✓ **Accompagner** l'autoévaluation (programmes de formation, institutions, programmes de recherche) ;
- ✓ **Assurer** l'évaluation externe et l'accréditation des programmes de formation, de recherche ainsi que des institutions ;
- ✓ **Piloter** l'harmonisation des programmes, dans le cadre de la réforme LMD ;
- ✓ **Formaliser** un mécanisme régional d'accréditation, en cohérence avec les niveaux institutionnel, national, régional et continental ;
- ✓ **Travailler** en synergie avec les sous-espaces économiques régionaux et les partenaires techniques et/ou financiers, à vocation similaire ;
- ✓ **Accompagner** les politiques de remédiation et de changement, dans les domaines de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

**L'ASSURANCE QUALITE,
AU CŒUR DE LA VISION 15-19, DU PLAN
STRATEGIQUE DE DEVELOPPEMENT
DU CAMES.**

www.lecames.org

*Pour un enseignement supérieur et une recherche de qualité
au service du développement des Etats membres*



CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Pays membres

- Bénin
- Burkina Faso
- Burundi
- Cameroun
- Centrafrique
- Congo
- Côte d'Ivoire
- Gabon
- Guinée
- Guinée Bissau
- Guinée Équatoriale
- Madagascar
- Mali
- Niger
- R.D. Congo
- Rwanda
- Tchad
- Sénégal
- Togo

Organismes membres

- AGRHYMET
- AUBE NOUVELLE
- CESAG
- CIRDES
- CIRMF
- EISMV
- IAI
- IIA
- INSTITUT DU SAHEL
- RECTAS
- UCAO
- UNIVERSITÉ SENGHOR
- CERMEL
- JUSTA
- 2iE

Organismes partenaires

- AfriQAN
- ANAFE
- ANAQ
- AUA
- AUF
- Banque Mondiale
- CEEAC
- CEMAC
- Coopération Française
- CRAAF
- CRUFAOCI
- DAAD
- OAAS
- RIDEPEs
- SAM/RIDEC
- UEMOA
- UNESCO

Une Agence régionale d'assurance qualité et d'accréditation, au service
du développement socio-économique durable des pays membres.



www.lecames.org

01 B.P. 134 Ouagadougou 01 (BURKINA FASO)
Tél. : (226) 25.50.36.81.46 • Fax : (226) 25.36.85.73
Email : cames@lecames.org